



Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 10 juin 2013

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance.
- 10.02** Information par les membres du conseil d'arrondissement.
- 10.03** Période d'intervention du public sur la demande de dérogation mineure : Aucune demande.
- 10.04** Période de questions du public.
- 10.05** Correspondance :
 - a) Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro : Résolution CA13 29 0120 intitulée « Appui à la démarche de six centres d'éducation populaire »;
 - b) Arrondissement du Sud-Ouest : Résolution CA13 22 0158 intitulée « Résolution relative au registre national des loyers »
- 10.06** Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 10 juin 2013.
- 10.07** Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville tenue le 13 mai 2013.

20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Accorder un contrat à NEVEU & NEVEU LTÉE pour l'exécution de travaux de réfection du système de chauffage du Centre Albert-Dumouchel (0978) situé au 10300, rue Lajeunesse, au prix et aux conditions de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5638 et autoriser à cette fin une dépense maximale de 509 456,27 \$, toutes taxes comprises.
- 20.02** Accorder un contrat à EXCAVATION R. LÉCUYER ET FILS INC. pour la location d'une excavatrice avec opérateur afin d'effectuer des travaux de voirie dans l'arrondissement pour l'année 2013, au prix et aux conditions de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 13-12871, comportant une garantie de 450 heures de travail minimum (41 391 \$, toutes taxes comprises) ainsi qu'une possibilité de renouvellement et autoriser à cette fin une dépense maximale de 99 999,99 \$, toutes taxes comprises.
- 20.03** Accorder un contrat de service pour la gestion des animaux à LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX (CANADIENNE) (SPCA), pour une période de deux ans, débutant le 14 juin 2013 et se terminant le 13 juin 2015, pour un montant annuel de 117 940 \$, majoré de l'indice des prix à la consommation (IPC) pour la seconde année et autoriser à cette fin une dépense de 235 880 \$.

- 20.04** Octroyer des contributions financières totalisant 66 726 \$ à CONSEIL LOCAL DES INTERVENANTS COMMUNAUTAIRES DE BORDEAUX-CARTIERVILLE (C.L.I.C.) et SOLIDARITÉ AHUNTSIC pour l'année 2013 dans le cadre de leur convention en vigueur, pour l'initiative montréalaise de soutien au développement social local.
- 20.05** Octroyer une contribution financière additionnelle de 13 986 \$ à PRÉVENTION DU CRIME AHUNTSIC/CARTIERVILLE, dans le cadre de leur convention en vigueur, pour le projet « Patrouille cycliste dans les parcs et pistes cyclables ».

30 – Administration et finances

- 30.01** Prendre acte du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués pour la période du 1er au 30 avril 2013.
- 30.02** Demander au comité exécutif de la Ville de Montréal de modifier la dotation de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville en augmentant l'enveloppe budgétaire des revenus et des dépenses de 23 200 \$, à la suite de la contribution financière du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec dans le cadre du Programme de promotion du français « Des mots sur mesure ».
- 30.03** Accorder des contributions financières totalisant 4 025 \$ aux organismes suivants : SOLIDARITÉ AHUNTSIC , REPÈRE, RELATION D'ENTRAIDE POUR UNE PATERNITÉ RENOUVELÉE, CENTRE DE RESSOURCES ÉDUCATIVES ET COMMUNAUTAIRES POUR ADULTES, CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI AHUNTSIC BORDEAUX CARTIERVILLE, L'ASSOCIATION DE LA FAMILLE ABRUZZESE, ASSOCIATION MONTRÉLAISE DE JELSI et FESTIVAL ITALIANO INC., pour les soutenir dans leurs activités respectives.
- 30.04** Octroyer des contributions financières totalisant 1 380 \$ à différents organismes pour les soutenir dans leurs activités respectives.

40 – Réglementation

- 40.01** Approuver la programmation d'événements publics sur le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, autoriser l'occupation du domaine public et édicter, selon le cas, des ordonnances permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, la vente d'articles promotionnels, de nourriture et de boissons alcooliques ou non, la consommation de boissons alcooliques, l'utilisation de barbecues mobiles, la tarification sur un site, l'installation de bannières et la fermeture de rues.
- 40.02** Autoriser l'installation de marchés de quartier saisonniers et d'un circuit de marché mobile dans l'arrondissement (secteurs Ahuntsic et Cartierville) et édicter les ordonnances autorisant l'établissement de ces marchés, le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, la vente d'articles promotionnels, de nourriture et de boissons non alcooliques et l'installation de bannières.
- 40.03** Approuver la tenue d'activités de promotions commerciales « PIC NIC 2013 », dans le parc Tolhurst et en bordure de la rue Fleury Ouest, entre les rues Meunier et Tolhurst, les mercredis de 15 h à 21 h, du 12 juin au 16 octobre 2013, autoriser l'occupation temporaire du domaine public et édicter, selon le cas, des ordonnances y autorisant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, la vente d'articles promotionnels, de la nourriture et de boissons alcooliques ou non, de même que la consommation de boissons alcooliques, l'installation de bannières et la fermeture partielle de rue.

- 40.04** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), une résolution visant à autoriser la démolition du bâtiment portant le numéro 9705, rue Chambord et la construction d'un bâtiment d'habitation de quatre unités de logement de type maison de ville - Zone 0462.
- 40.05** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un second projet de résolution visant à autoriser le réaménagement d'une aire de stationnement extérieure au centre de transport Legendre situé au 55, rue Legendre Est - Lot 4122349 du Cadastre du Québec - Zone 0420.
- 40.06** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un second projet de résolution visant à autoriser la démolition du bâtiment portant le numéro 211, boulevard Henri-Bourassa Est et la construction d'un bâtiment d'habitation de 43 unités incluant six maisons de ville - Lot 1996230 du Cadastre du Québec - Zone 0285.
- 40.07** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un second projet de résolution visant à autoriser l'agrandissement de l'immeuble portant le numéro 9095, rue Jean-Pratt et l'augmentation du nombre d'unités de stationnement en cour avant - Lot 4728410 du Cadastre du Québec - Zone 0339.
- 40.08** Adopter un Règlement modifiant le Règlement sur les subventions aux sociétés de développement commercial (RCA05 09007) afin de majorer le montant du soutien financier de 50 000 \$ à 60 000 \$.
- 40.09** Adopter un Règlement sur le contrôle des animaux.
- 40.10** Donner un avis de motion en vue de l'adoption, en vertu de l'article 134 de la *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance*, RLRQ, c. S-4.1.1, d'un Règlement sur l'occupation, à des fins de garderie ou de centre de la petite enfance, de l'immeuble portant les numéros 9793 à 9799, rue De La roche, à l'angle sud-est de la rue Sauvé Est, et situé sur le lot 2496235 du Cadastre du Québec.
- 40.11A** Donner un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274) afin d'y inclure des dispositions visant à lutter contre les îlots de chaleur ainsi que pour corriger certaines lacunes observées à l'application du règlement : champ d'application, définitions, dépassements autorisés, calcul de la hauteur d'une construction hors toit, calcul du taux d'implantation, règles d'insertion, alignements de construction, apparence d'un bâtiment (saillies), vues sur les éléments naturels, logements sous le rez-de-chaussée, exigences relatives aux catégories d'usages C.4 et C.5, usages complémentaires de la famille commerce, débit de boissons alcooliques, saillies dans une marge, saillies sur le domaine public, occupation et construction dans une cour, accès aux piscines résidentielles, plantations, verdissement d'un terrain, revêtement de toiture, support des enseignes, nombre d'unités de stationnement exigé, emplacement d'une aire de stationnement, aménagement d'une aire de stationnement, exigences particulières à une aire de stationnement de 5 unités et plus, exigences particulières à une aire de stationnement de plus de 1000 m², agrandissement d'une construction dérogatoire et dispositions pénales.
- 40.11B** Adopter un premier projet de règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274) afin d'y inclure des dispositions visant à lutter contre les îlots de chaleur ainsi que pour corriger certaines lacunes observées à l'application du règlement et l'ajout de dispositions pénales.

51 – Nomination / Désignation

- 51.01** Renouveler le mandat de certains membres du comité consultatif d'urbanisme et nommer un nouveau membre en remplacement d'un membre démissionnaire.

70 – Autres sujets

- 70.01** Prendre acte du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme (CCU) du 3 avril 2013.
- 70.02** Affaires nouvelles
- 70.03** Levée de la séance